



HAL
open science

L'association entre religion et violence dans les “ unes ” de Charlie Hebdo : une perspective relationnelle

François Briatte

► To cite this version:

François Briatte. L'association entre religion et violence dans les “ unes ” de Charlie Hebdo : une perspective relationnelle. Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) , Jun 2015, Saint-Quentin-en-Yvelines, France. ⟨halshs-01511401⟩

HAL Id: halshs-01511401

<https://shs.hal.science/halshs-01511401v1>

Submitted on 20 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

L'association entre religion et violence dans les « unes » de
Charlie Hebdo : une perspective relationnelle*

François Briatte[†]

29 juin 2015

À la suite de l'attentat survenu dans ses locaux le 7 janvier 2015, le travail de la rédaction de *Charlie Hebdo* a fait l'objet de toutes sortes d'accusations, allant du blasphème à l'islamophobie en passant par le mauvais goût et la provocation gratuite. Toutefois, comme l'ont fait remarquer les sociologues Jean-François Mignot et Céline Goffette dans une tribune publiée par *Le Monde*¹, le tirage assez confidentiel du *Charlie Hebdo* permet d'écarter l'idée que ces accusations soient, pour la vaste majorité d'entre elles, fondées sur une lecture attentive de l'hebdomadaire : si l'on s'en réfère par exemple aux messages postés sur le réseau social Twitter dans les jours ayant suivi l'attentat, ce sont plutôt ses illustrations de « une » qui ont généré ces critiques, aidées en cela par le fait que les « unes » de *Charlie Hebdo* sont beaucoup plus facilement accessibles et reproduisibles que ses articles, ainsi que par les qualités symboliques et visuelles des illustrations portées en « une » d'une publication².

*Pour présentation au Réseau Thématique 37 de l'Association Française de Sociologie, 29 juin 2015. Première version publiée sur <http://politbistro.hypotheses.org/>.

[†]Doctorant en science politique, Institut d'Études Politiques de Grenoble et European School of Political Sciences (ESPOL), Lille ; francois.briatte@sciencespo.fr.

¹ Jean-François Mignot et Céline Goffette, « Non, 'Charlie Hebdo' n'est pas obsédé par l'islam », *Le Monde*, 24 février 2015.

² De la même manière, la médiatisation des « unes » les plus controversées lors de cette même période a certainement contribué à la réduction de *Charlie Hebdo* à sa couverture.

Dans leur tribune, Jean-François Mignot et Céline Goffette se proposent d'examiner les « unes » de *Charlie Hebdo* pour se demander si l'hebdomadaire est vraiment si « obsédé » – terme qu'ils emploient eux-mêmes entre guillemets – par l'islam que le suggèrent ces critiques. Leur méthode de démonstration repose sur une catégorisation thématique du contenu des « unes » publiées entre janvier 2005 et janvier 2015, suivi d'un décompte de la fréquence des thèmes ressortant de cette catégorisation. Sans grande surprise, leur tribune conclut de cette catégorisation que l'accusation d'une attention « obsessionnelle » à l'égard de l'islam dans les « unes » de *Charlie Hebdo* est infondée, dans la mesure où ce dernier fait beaucoup plus souvent sa « une » sur l'actualité politique (ou économique, ou sociale) française que sur la religion, et qu'en matière de religion, le catholicisme, via l'institution papale, s'y trouve beaucoup plus souvent visée que l'islam.

La technique d'analyse résumée ci-dessus présente toutefois de sérieuses limites. Une partie des critiques que l'on peut formuler à l'encontre d'un décompte des thématiques mises en « une » d'une publication apparaît dans une autre tribune publiée dans *Le Monde* par Damien Boone et Lucile Ruault³, qui insistent sur le fait qu'une « une » doit s'étudier dans son contexte, et que les critiques adressées à *Charlie Hebdo* n'avaient pas, de toute manière, de base quantitative. Les mêmes auteurs produisent ensuite leur propre décompte thématique des « unes » publiées sur les années 2009–2014, et aboutissent à un résultat différent en ce qui concerne le nombre précis de « unes » faisant référence à l'islam. Ce résultat leur permet d'énoncer une critique supplémentaire, en rappelant que « toute étude statistique se construit en fonction de critères choisis par l'analyste ». Dans les deux tribunes publiées par *Le Monde*, l'absence de ces critères empêche effectivement d'interroger la validité des choix opérés lors du codage de l'information présentée en « une » de *Charlie Hebdo*. De la même manière, le silence des auteurs sur leurs sources et sur la disponibilité de leurs données proscrit d'emblée toute tentative de réanalyse.

³ Damien Boone et Lucile Ruault, « Chiffrer les 'unes' de 'Charlie Hebdo' ne dit pas tout », *Le Monde*, 5 mars 2015.

Cette note vise à réinterroger le contenu des « unes » de *Charlie Hebdo* sous un angle légèrement différent de celui évoqué dans les paragraphes précédents. La faible proportion de « unes » consacrées par *Charlie Hebdo* à la religion ne dit rien des manières dont est représentée la religion dans ces « unes », alors même qu'un dessin de « une » peut se concevoir de manière relationnelle, comme une association d'idées. On peut en effet suggérer que la « une » d'un hebdomadaire satirique est un travail de mise en relation : tel thème, personnage ou événement s'y trouve mis en relation avec au moins un autre, de manière à créer une association mentale qui, renforcée par le titrage de la « une », suggère une interprétation comique, cynique ou ironique. Cette conception de la « une » incite à se détourner du décompte des thématiques qu'elle traite pour se pencher sur les associations qu'elle produit, de manière à centrer l'analyse sur la fréquence de certaines co-occurrences thématiques plutôt que sur la fréquence d'occurrence de chaque thématique prise séparément. La co-occurrence thématique qui retiendra la plus grande partie de notre attention sera celle qui associe le thème de la religion à celui de la violence, définie au sens large.

On défendra cette mise en perspective à partir d'un corpus de 347 « unes » de *Charlie Hebdo* publiées au cours des années 2008–2015. Ces données, qui sont présentées en section 1, ont été récupérées sur le blog anonyme *Strips Journal*, qui fournit également un codage des événements, des personnages et des thèmes traités dans ces « unes »⁴. La section 2 explique ensuite comment représenter ces données sous la forme de réseaux de co-occurrences, et comment mesurer l'intensité de ces co-occurrences. Les résultats de cette analyse sont résumés en section 3 et repris en annexe.

Les données et le code nécessaires à la réplique des graphiques et des résultats présentés dans ce texte sont disponibles à l'adresse <https://github.com/briatte/charlie-covers>. L'auteur remercie par ailleurs Gaël Villeneuve pour ses remarques sur une version préliminaire du texte, ainsi que pour ses indications bibliographiques.

⁴ Cf. <http://stripsjournal.canalblog.com/>.

1 Données

Le blog anonyme *Strips Journal* permet de consulter, à l'adresse <http://stripsjournal.canalblog.com/tag/Les%20Unes%20de%20Charlie%20Hebdo>, les « unes » de *Charlie Hebdo* publiées au cours des années 2009–2015. Les auteurs du blog ont également archivé la « une » d'un supplément paru en 2013, 18 « unes » parues sur la fin de l'année 2008, et trois « unes » parues en 2006 ou en 2007. Le corpus de $N = 347$ « unes » utilisé dans les sections suivantes inclut l'ensemble de ces « unes », que l'on divisera ultérieurement de manière à obtenir plusieurs sous-échantillons de 8 à 14 « unes » publiées sur une période de trois mois. Chaque « une » a été publiée sous la forme d'une image lisible de la première page de *Charlie Hebdo*, accompagnée du titre de la « une », du nom du dessinateur, du numéro de parution, et de la date de publication.

Les auteurs du blog *Strips Journal* ont également procédé à un codage systématique de toutes les « unes » qu'ils ont mis en ligne, en utilisant 402 mots-clés distincts, et en assignant en moyenne 3.8 mots-clés à chaque « une ». Ces mots-clés incluent notamment les noms propres des personnages figurant dans le dessin de « une » et les événements ou entités auxquels il est fait référence, soit dans le dessin de « une », soit dans son titre. À titre d'exemple, la « une » de *Charlie Hebdo* n°1071, parue le 26 décembre 2012 et titrée « Bonne année, Siné! », se voit assignée les mots-clés « justice, siné », en référence au procès intenté par cet ancien dessinateur de *Charlie Hebdo* à l'encontre de la société éditant l'hebdomadaire. De la même manière, la « une » de *Charlie Hebdo* n°1009, parue le 19 octobre 2011 et titrée « Le PS a choisi sa femme de ménage », se voit assignée les mots-clés « françois hollande, présidentielle, présidentielle 2012, ps, sarkozy, élections », François Hollande et Nicolas Sarkozy apparaissant tous les deux dans le dessin de « une », qui fait référence au choix du candidat socialiste en vue de l'élection présidentielle de 2012. Ce codage nous est apparu suffisamment précis et cohérent sur la période d'observation pour être utilisable tel quel, après quelques rectifications mineures.

De manière à pouvoir étudier les associations thématiques opérées au moyen de ces mots-clés, on a procédé à une catégorisation de l'ensemble des mots-clés en cinq catégories générales et mutuellement exhaustives :

- « Politique », qui contient 78 mots-clés se référant explicitement à l'actualité de la classe politique française, tels que « luc chatel », « présidentielle 2007 » ou « remaniement » ;
- « International », qui contient 44 mots-clés se référant explicitement à l'actualité internationale, tels que « berlusconi », « libye » ou « sotchi » ;
- « Religion », qui contient 23 mots-clés se référant explicitement à la religion ou aux membres du clergé ;
- « Violence », qui contient 34 mots-clés se référant explicitement à un phénomène violent ou répréhensible ; et
- « Varia », qui fait office de catégorie résiduelle et qui contient les 223 mots-clés n'appartenant à aucune des catégories précédentes.

La catégorie « Violence » mérite quelques explications supplémentaires, dans la mesure où elle est centrale à l'analyse qui suit. Cette catégorie regroupe les mots-clés correspondant à des actions brutales et/ou illégales, allant de la discrimination sexuelle au totalitarisme en passant par le terrorisme. La liste intégrale des mots-clés regroupés dans cette catégorie est reproduite ci-dessous :

11 septembre, al-qaida, antisémitisme, assassinat, attentats, ben Laden, colonialisme, corruption, délation, discrimination, guerre, Hitler, homophobie, incendie criminel, jihad, massacre, mohamed me-rah, nazisme, négationnisme, népotisme, otage, parricide, pédophilie, phalocrate, prostitution, répression, sexisme, suicide, terrorisme, torture, totalitarisme, tueur de masse, violence, xénophobie

Cette catégorisation est illustrée en Figure 1, qui donne la proportion de mots-clés appartenant à chaque catégorie dans les « unes » publiées au cours de chaque période de trois mois entre 2008 et 2015. De manière à disposer de périodes contenant approximativement le même nombre de « unes », on a artificiellement regroupé en une seule période les « unes » parues avant octobre 2008 (période « 2008/3 », $n = 8$) en une seule période, de même que les « unes » parues en 2015 (période « 2015/1 », $n = 12$).

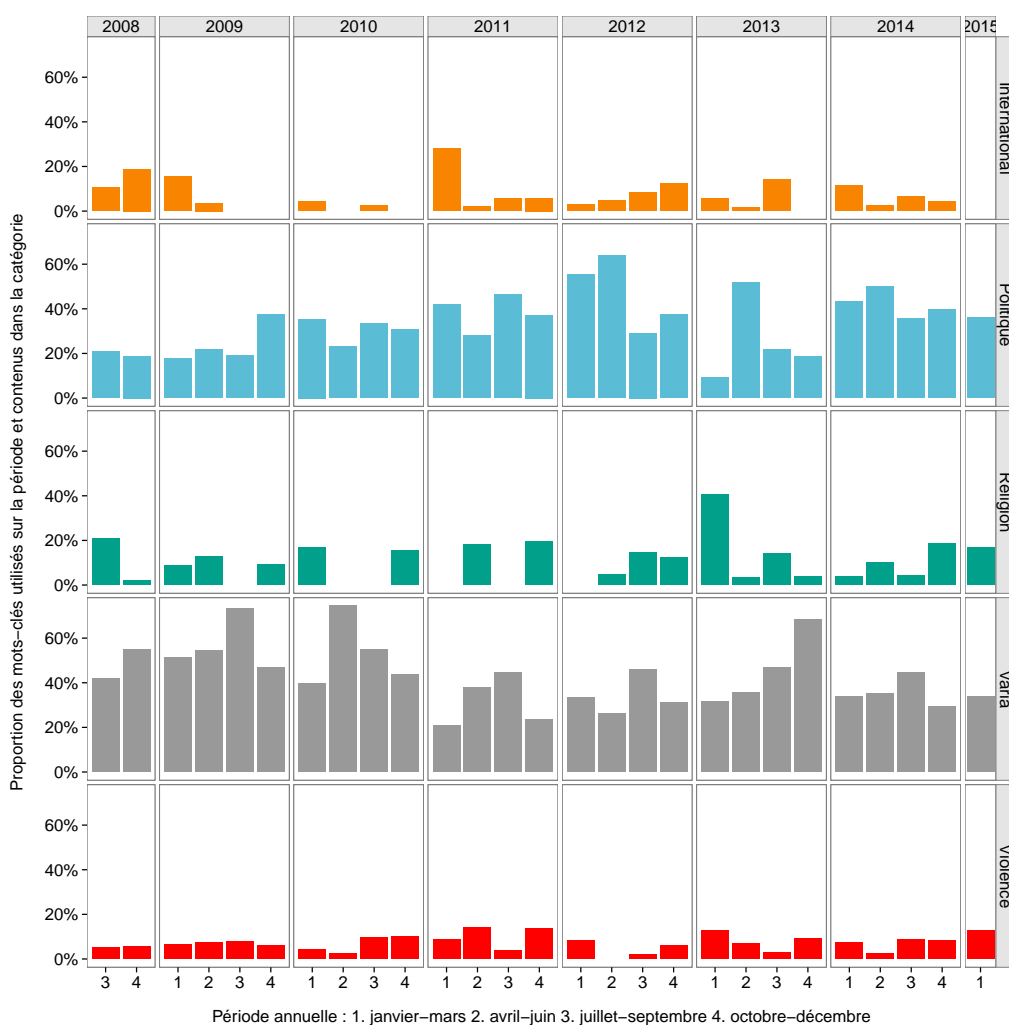


FIG. 1 : Proportion des mots-clés de chaque catégorie, par période de trois mois.

À l'exception de douze d'entre elles, toutes les « unes » du corpus étudié ont été codées à l'aide de deux mots-clés ou plus. Les mots-clés les plus fréquemment utilisés sont « nicolas sarkozy » (81 occurrences), « élections » (46 occurrences), « françois hollande » (42 occurrences), « religion » (36 occurrences) et « marine le pen » (27 occurrences). La fréquence du mot-clé « religion », qui revient dans le codage d'environ une « une » sur dix, est par ailleurs légèrement supérieur au 7% de « unes » identifiées par le thème « Religion » dans la catégorisation de Jean-François Mignot et Céline Goffette, qui porte sur un échantillon de 523 « unes » trois années remontant plus loin dans le temps que notre propre corpus⁵. Si l'on compte toutes les « unes » utilisant au moins un mot-clé de la catégorie « Religion » décrite en section 1, leur fréquence augmente à 15%, soit entre un sixième et un septième de l'échantillon.

Toutefois, ce n'est pas la fréquence des mots-clés qui retient ici notre attention, mais leur co-occurrence dans une même « une ». De manière à se représenter ce phénomène, la Figure 2 montre les 30 mots-clés utilisés pour coder les 12 « unes » de janvier à avril 2015, sous la forme d'un réseau de co-occurrences : un lien entre deux mots-clés signifie ainsi qu'ils ont été employés pour décrire une même « une » publiée lors de cette période. La couleur des mots-clés correspond à leur catégorisation générale, et leur positionnement graphique est déterminé de manière algorithmique, par une méthode de placement dite « à force dirigée » qui rapproche les paires de mots-clés directement co-occurents ou indirectement co-occurents (c'est-à-dire tous deux co-occurents d'un même troisième mot-clé), tout en éloignant ceux n'ayant aucun établi lien direct ou indirect de co-occurrence.⁶

Cette représentation sous la forme d'un réseau de co-occurrences repose sur des appariements de mots-clés, qui correspondent par extension à des appariements

⁵ Jean-François Mignot et Céline Goffette, « Non, 'Charlie Hebdo' n'est pas obsédé par l'islam », *op. cit.*

⁶ Comme la vaste majorité des méthodes de placement à force dirigée, l'algorithme de Fruchterman-Reingold utilisé ici comprend une part d'aléatoire. La position des mots-clés n'y est pas absolue, seulement relative.

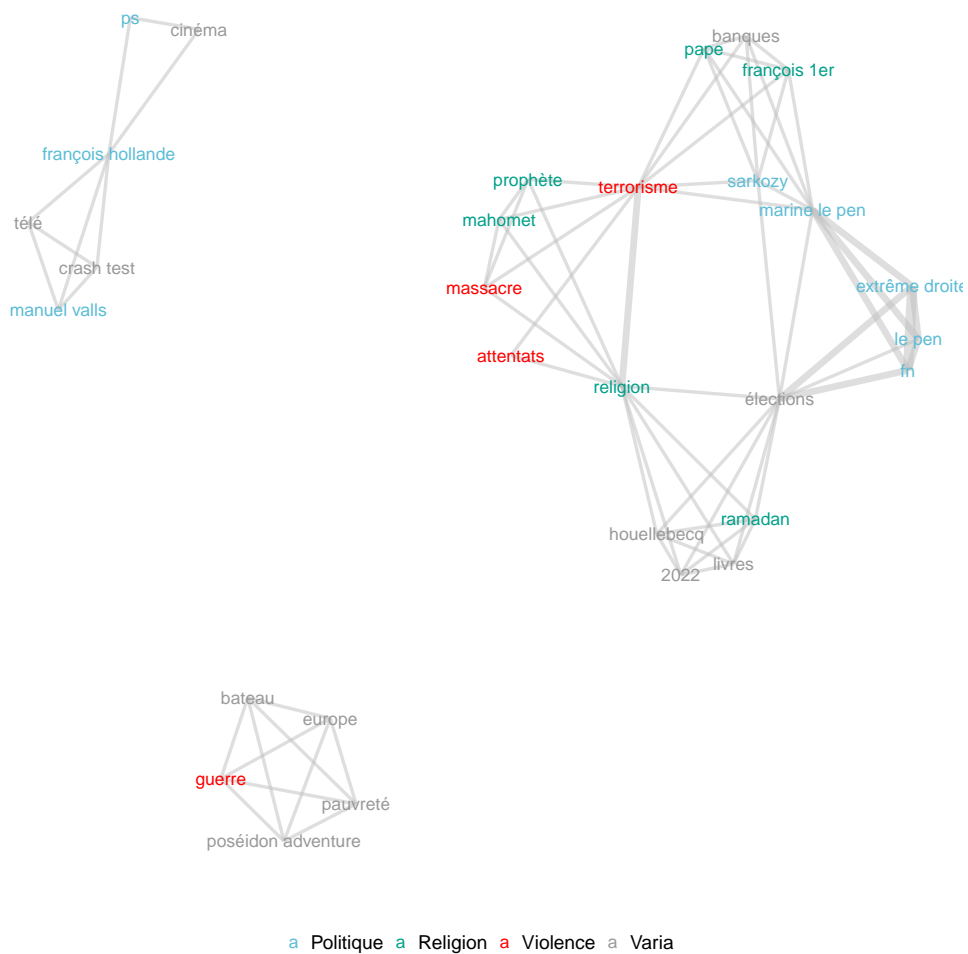


FIG. 2 : Réseau des co-occurrences sur l'année 2015. L'épaisseur des liens est proportionnelle au nombre de co-occurrences sur la période.

entre les catégories générales : la Figure 2 fait ainsi clairement apparaître de nombreux liens entre les mots-clés de la catégorie « Politique », de même qu'elle fait clairement apparaître les mots-clés ayant servi à coder la « une » de *Charlie Hebdo* consacrée à l'attentat perpétré dans sa salle de rédaction le 7 janvier 2015. Le sous-réseau constitué par ces mots-clés et leurs liens de co-occurrence représente une partie non négligeable : sur les 30 mots-clés que contient le graphe, dix d'entre eux appartiennent aux catégories « Religion » et « Violence », et 16 des 72 liens de co-occurrence que contient le graphe sont établis entre ces mots-clés.

Cette grille de lecture peut être généralisée à l'ensemble de la période étudiée, afin de mesurer la fréquence des associations établies entre les thématiques « Religion » et « Violence » en rapport à l'ensemble des co-occurrences observées au fil des « unes ». La Figure 3 montre ainsi que le thème de la religion n'est que très infrequemment associé, par le biais des mots-clés décrivant les « unes » du corpus, au thème de la violence : cette association n'apparaît que dans huit des 27 périodes de trois mois que l'on a choisi de séparer. Les trois périodes où les catégories « Religion » et « Violence » se retrouvent associées par plus de cinq co-occurrences entre leurs mots-clés sont la fin de l'année 2011, le début de l'année 2013 et la fin de l'année 2015. L'examen des « unes » publiées au cours de ces périodes confirme par ailleurs que les associations entre les deux thématiques n'y sont pas fortuites : c'est par exemple à la fin de l'année 2011 qu'a lieu l'incendie criminel des locaux de *Charlie Hebdo*, événement qui se retrouve dans sa « une » du 9 novembre de cette même année.

La Figure 3 ne prend toutefois pas en compte certaines caractéristiques importantes des réseaux de co-occurrences étudiés : par exemple, on a choisi de ne pas y faire figurer les co-occurrences survenant à l'intérieur de la catégorie « Religion » elle-même, alors qu'il s'agit, comme pour les autres catégories, de l'association la plus fréquente. Le codage par mots-clés a en effet tendance à produire des « homophilies thématiques » : il est très fréquent de que deux mots-clés appartenant à la même catégorie, comme « françois hollande » et « ps » ou « benoit xvi » et « opus dei », soient assignés à la description d'une même « une ».

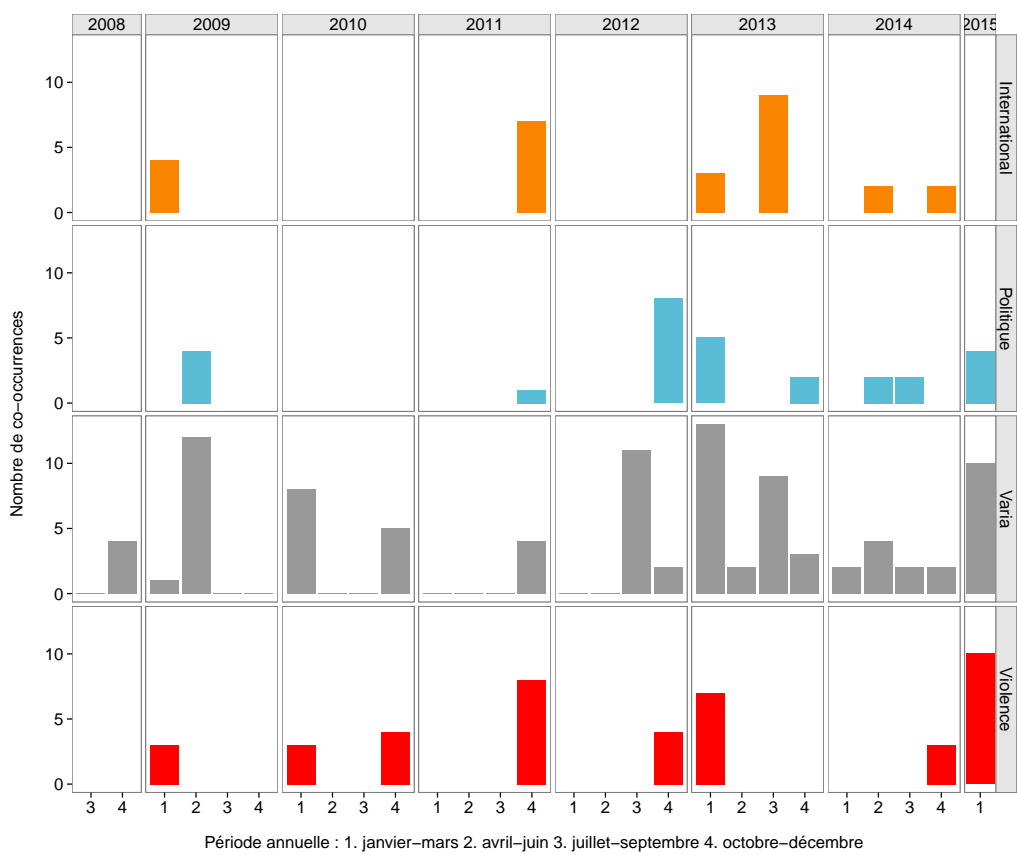


FIG. 3 : Co-occurrences entre les mots-clés de la catégorie « Religion » et ceux des autres catégories, par période de trois mois.

2 Méthodologie

De manière à analyser les données présentées dans la section précédente, on a procédé en deux étapes. Dans un premier temps, on a issu de certaines des catégories des sous-catégories plus précises, correspondant aux « cibles » les plus fréquentes dans les « unes » de *Charlie Hebdo* figurant dans notre échantillon, ce qui nous a amené à extraire de la catégorie « Politique » les mots-clés ciblant le personnel politique de droite, le personnel politique de gauche, et le personnel politique d'extrême-droite. On a également extrait de la catégorie « Varia » deux sous-catégories qui y sont bien représentées : les personnalités du « showbiz » français, et les mots-clés se rapportant au capitalisme bancaire et industriel, tels que « privatisation », « banques » ou « medef ». On a ensuite supprimé les autres mots-clés de la catégorie résiduelle « Varia », pour se concentrer sur les associations entre des thématiques clairement identifiées. Cette nouvelle catégorisation est présentée dans le Tableau 1.

Catégorie	Mots-clés	« Unes »
Politique-Droite	30	125
Politique-Gauche	24	82
Violence	28	75
Religion	23	52
Showbiz	24	49
International	44	48
Politique	19	46
Capitalisme	24	42
Extrême-droite	5	36

TAB. 1 : Catégorisation des mots-clés, et nombre de « unes » dans lesquelles elles apparaissent, par ordre décroissant.

Dans un second temps, on a cherché à représenter le réseau bipartite de ces catégories et des « unes » où elles apparaissent. Dans ce type de réseau, contrairement au type de réseau présenté dans la Figure 2, les sommets peuvent être de deux types mutuellement exclusifs, certains désignant les catégories, d'autres les

« unes » où elles apparaissent, par l'intermédiaire d'un ou plusieurs mots-clés dans le codage du corpus initial. La Figure 4 montre une représentation de ce réseau pour l'ensemble de la période étudiée, c'est-à-dire où apparaissent l'ensemble des « unes » du corpus. Chaque point du réseau désigne une « une », reliée à une ou plusieurs catégories la décrivant ; on peut ainsi immédiatement constater, en observant la périphérie du réseau, que certaines « unes » sont de type « mono-thématique », alors que d'autres, situées dans les parties centrales du réseau, associent deux thèmes ou plus.

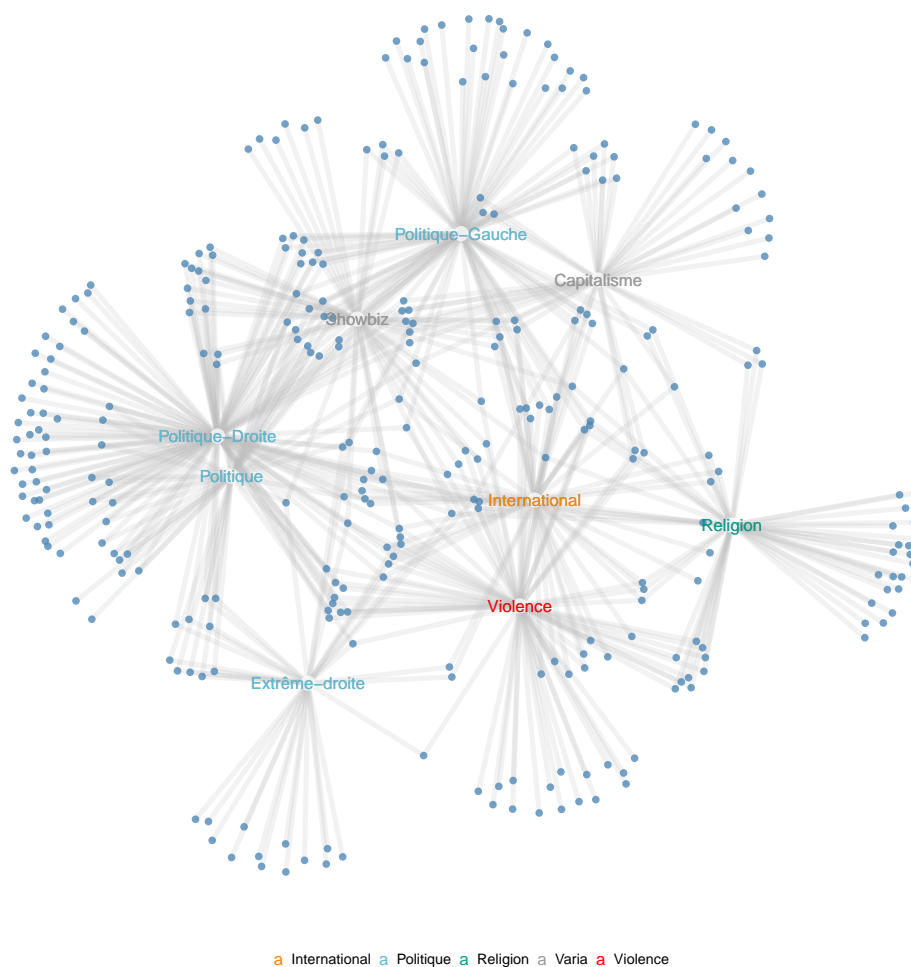


FIG. 4 : Réseau bipartite de toutes les co-occurrences thématiques du corpus.

Cette nouvelle représentation du corpus sous forme d'un réseau bipartite met clairement en évidence les deux principaux « pôles » thématiques des « unes » étudiées, constitués d'un pôle d'actualité politique nationale et d'un autre pôle plus hétérogène, où se retrouvent les thématiques « Capitalisme », « International », « Religion », et « Violence » (le thème « Showbiz » se situant plus ou moins à la frontière des deux pôles). C'est sur la base de cette topologie que l'on va pouvoir analyser l'intensité de certaines associations dans les « unes » de *Charlie Hebdo*, en calculant la distance séparant deux des catégories identifiées. Cette distance se calcule habituellement sous la forme

$$d(i, j) = \min(x_{ih} + \dots + x_{hj})$$

où h désigne chaque sommet h situé entre le sommet i et le sommet j sur le chemin le plus court entre les deux sommets. Dans le contexte d'un réseau bipartite, cette méthode ne prendra toutefois pas en compte le nombre d'associations différentes entre les sommets i et j , qui représentera le nombre de « unes » h reliant les catégories i et j . Pour tenir compte de cette quantité dans la mesure de la distance entre chaque catégorie, on utilise par conséquent une projection pondérée du réseau bipartite « catégories/unes » en réseau unipartite « catégorie/catégorie », dans laquelle l'intensité de chaque lien correspond au nombre de « unes » partagées par chaque catégorie ; on applique ensuite à ce réseau la formule de distance pondérée

$$d^w(i, j) = \min\left(\frac{1}{w_{ih}} + \dots + \frac{1}{w_{hj}}\right)$$

où w désigne le nombre de « unes » reliant les catégories i et j dans le réseau bipartite représenté en Figure 4.⁷

⁷ Cf. Tore Opsahl, Filip Agneessens et John Skvoretz, « Node centrality in weighted networks : Generalizing degree and shortest paths », *Social Networks* vol. 32, n°3, 2010, p. 245-251.

La formule de distance détaillée ci-dessus peut être calculée sur l'ensemble de la période observée, comme montré en Figure 5, ou pour n'importe quel sous-échantillon de « unes ». Dans ces résultats, chaque mesure correspond à la distance pondérée entre une paire de catégories ; on lit ainsi que la distance entre les catégories « Violence » et « Politique-Droite » est très faible, et celle entre les catégories « Capitalisme » et Religion très élevée, lorsque l'on considère la totalité du corpus étudié. Une distance faible indique un fort degré d'association, dans les « unes », entre les deux catégories ; inversement, une distance élevée indique que les deux catégories partagent peu (voire pas) de « unes » en commun.

Les mesures de distance présentées dans la Figure 5 forment une matrice symétrique : le contenu des triangles supérieur/gauche et inférieur/droit est par conséquent identique. L'ordre des catégories sur les axes horizontaux et verticaux de la matrice est déterminé par la distance moyenne de chaque catégorie à toutes les autres, ce qui a pour effet de faire figurer dans le cadran inférieur/gauche des résultats la catégorie la plus « proche » (la plus intensément connectée) aux autres, et aux extrémités supérieur/droit la catégorie la plus « éloignée » (la moins intensément connectée) aux autres.

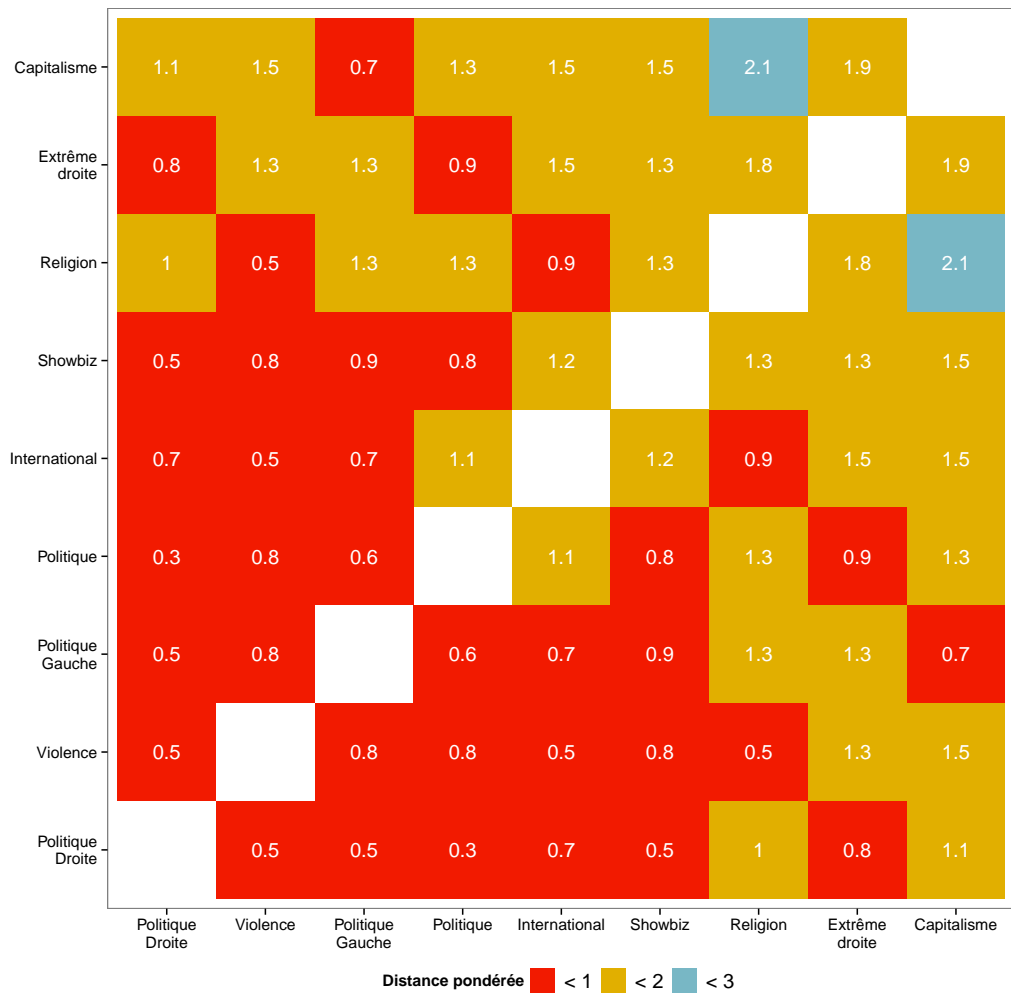


FIG. 5 : Matrice des distances entre catégories sur l'ensemble de la période observée, par ordre croissant de distance moyenne.

3 Résultats

Pour rédiger cette section, on a appliqué la méthode détaillée plus haut à chacune des années 2009 à 2015, de manière à repérer les associations thématiques restant stables au cours du temps dans le corpus des « unes » étudiées. De manière à ne pas alourdir le texte, on a relégué les matrices de distance de chacune des années en annexe (cf. p. 22).

La première observation que l'on peut formuler à partir de nos résultats consiste à remarquer que les catégories thématiques que l'on a utilisées apparaissent de manière régulière dans les « unes » de *Charlie Hebdo* : les thèmes du capitalisme et de la religion, par exemple, apparaissent tout au long des années 2009 à 2015, bien que le sous-échantillon de « unes » pour l'année 2015 soit numériquement plus faible que ceux des années précédentes. Le nombre réduit de catégories utilisées et d'années observées ne permet donc pas de détecter l'apparition ou la disparition de certaines thématiques dans le corpus, ce que ne laissait pas, de toute manière, envisager la période très resserrée sur laquelle on a travaillé⁸. L'objectif de notre démarche a plutôt consisté à chercher si l'intensité de certaines associations thématiques dans les « unes » de *Charlie Hebdo* variait au cours du temps, un faible degré d'association ne signifiant pas nécessairement qu'une catégorie thématique est moins traitée en « une ». ⁹.

⁸ Un échantillon plus conséquent aurait peut-être permis, par exemple, de montrer la disparition de certaines thématiques des « unes » de *Charlie Hebdo*, comme l'institution militaire ou la libéralisation des moeurs (consommation d'alcool, sexualité, etc.). Seul un corpus incluant également les unes des années précédentes, incluant notamment celles de *Hara Kiri Hebdo*, permettrait de mener ce type d'analyse.

⁹ La thématique « International » illustre cette difficulté d'interprétation. En effet, sur les années 2010 et 2014, cette catégorie est la moins intensément connectée à toutes les autres, mais pour des raisons différentes : en 2010, *Charlie Hebdo* produit peu de « unes » sur l'actualité internationale, alors que ce thème revient beaucoup plus souvent sur l'année 2014. En 2010, *Charlie Hebdo* publie une seule « une » abordant directement l'actualité internationale, sur le tremblement de terre qui frappe Haïti. En 2014, plusieurs thèmes internationaux se retrouvent en « une » (le terrorisme jihadiste en Irak et en Syrie, le conflit israélo-palestinien, et le conflit ukrainien), mais sans être systématiquement associés à d'autres catégories thématiques dans ces « unes ».

De ce point de vue, notre méthode d'analyse permet de mettre en avant certaines associations thématiques particulièrement prégnantes dans le corpus étudié. Les associations prévisibles entre les trois catégories « Politique », « Politique-Gauche » et « Politique-Droite », par exemple, se retrouvent tout au cours de la période étudiée. Ces mêmes catégories se retrouvent plus ponctuellement associées à d'autres : l'association thématique entre « Politique-Droite » et « Extrême-droite », par exemple, n'apparaît qu'une seule fois dans les résultats, à la faveur d'une « une » de mars 2012 où apparaissent Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen et Claude Guéant. Le Tableau 2, qui montre les associations thématiques les plus fortes à la catégorie « Politique-Droite », montre que cette catégorie est plus fréquemment liée aux thèmes « Showbiz » et « Violence », par l'intermédiaire de personnages comme Carla Bruni ou de sous-thématiques comme la rhétorique anti-immigrés.

Année	Associations thématiques les plus fortes
2009	Violence, Capitalisme, Politique-Gauche
2010	Showbiz, Violence, Politique
2011	Politique, Politique-Gauche , International, Showbiz, Violence
2012	Politique, Extrême-droite, Politique-Gauche
2013	–
2014	Politique-Gauche , Showbiz
2015	–

TAB. 2 : Associations thématiques les plus fortes ($d < 1$) avec la catégorie « Politique-Droite ». L'association la plus fréquente est affichée en gras.

En ce qui concerne la catégorie « Violence », qui regroupe un ensemble de mots-clés à connotation négative d'actes criminels ou répréhensibles, ses associations les plus fréquentes la relie à trois catégories (*cf.* Tableau 3) : « Politique-Droite » (en 2009, 2010 et 2011), « International » (en 2009, 2011 et 2013), et « Religion » (en 2011, 2013 et 2015). Dans cette liste, les deux associations thématiques les plus intenses ($d < 0.5$) sont l'association « Violence-International » de 2011, qui correspond à la période de déclenchement des « printemps arabes », et l'association « Violence-Religion » de 2015, qui renvoie à l'attentat du 7 janvier.

Année	Associations thématiques les plus fortes
2009	Politique-Droite, International
2010	Politique-Droite, Religion
2011	International, Politique-Droite, Politique-Gauche
2012	–
2013	International, Politique-Gauche, Showbiz, Religion
2014	Showbiz, Extrême-droite
2015	Religion

TAB. 3 : Associations thématiques les plus fortes ($d < 1$) avec la catégorie « Violence ». Les associations les plus fréquentes sont affichées en gras.

Enfin, en ce qui concerne la catégorie « Religion », nos résultats ne font ressortir qu'une seule association thématique intense et récurrente au cours des années observées, qui relie cette catégorie à celle de la violence, à partir de mots-clés comme « pédophilie », « guerre », « antisémitisme » et « négationnisme » (année 2009), « discrimination », « pédophilie » et « terrorisme » (année 2010), « homophobie », « sexisme » et « incendie criminel » (année 2011), « homophobie » (année 2012), « pédophilie » et « sexisme » (année 2013), « terrorisme » et « jihad » (année 2014), et enfin « attentats » et « terrorisme » pour le début de l'année 2015. Les années où ces associations sont les plus intenses sont les années 2010, 2013 et 2015 (cf. Tableau 4).

Année	Associations thématiques les plus fortes
2009	–
2010	Violence
2011	–
2012	–
2013	International, Politique-Gauche, Violence
2014	–
2015	Violence

TAB. 4 : Associations thématiques les plus fortes ($d < 1$) avec la catégorie « Religion ». L'association la plus fréquente est affichée en gras.

L'ensemble des résultats présentés dans les pages précédentes permet d'établir trois observations au sujet des associations thématiques se produisant au fil du corpus des « unes » :

1. La religion fait partie des thèmes traités de manière récurrente par les « unes » récentes de *Charlie Hebdo*. Elle y apparaît au sein du second « pôle thématique » traité par l'hebdomadaire, qui recouvre également l'actualité économique et internationale, le premier pôle thématique se rapportant à l'actualité politique nationale. Cette polarisation thématique se retrouve tout au long des résultats, ce qui ne signifie pas qu'elle a toujours caractérisé les thèmes traités en « une » de *Charlie Hebdo*¹⁰.
2. L'évocation de la religion en « une » de *Charlie Hebdo* passe par des associations à des thématiques « violentes », c'est-à-dire, dans notre définition de cette catégorie, en rapport à des thèmes comme la pédophilie, la discrimination sexuelle ou le terrorisme. Ces associations se retrouvent sur plusieurs années du corpus.

Le faible nombre de « unes » consacrées à une seule religion monothéiste spécifique n'a pas permis, dans notre analyse, de traiter chacune d'entre elles de manière isolée, comme cela a été possible pour les composantes « gauche », « droite » et « extrême-droite » du champ politique : la même tripartition appliquée à la catégorie « Religion » ne produit aucun résultat probant, où chacune des religions apparaîtrait à des positions structurellement différentes dans les réseaux de co-occurrences. L'examen de ces réseaux montre plutôt que toutes les religions monothéistes se retrouvent entre elles, et par conséquent, collectivement associées à des thématiques que l'on a caractérisé comme « violentes ».

¹⁰ Elle suggère peut-être, au contraire, que l'hebdomadaire s'est seulement récemment donné une forme proche de celle des autres titres de presse hebdomadaires, où la même polarisation « Politique française / Autres thèmes » est observable ; cf. notamment Leila Marchand *et al.*, « Hollande, Sarkozy, immobilier, islam : explorez un an de couvertures d'hebdomadaires français », *Le Monde*, 11 mai 2015.

3. La religion, ou plutôt les religions, ne bénéficient toutefois d'aucun lien privilégié aux thématiques « violentes » : sur la période étudiée, les « unes » de *Charlie Hebdo* associent en effet ces mêmes thématiques au personnel politique de droite et à l'actualité internationale, à une fréquence et à des degrés d'intensité comparables sinon supérieurs.

* * *

On terminera cette brève analyse en insistant une dernière fois sur l'aspect relationnel des « unes » d'un titre de presse comme *Charlie Hebdo*. Bien que l'argument du nombre de « unes » consacrés à tel ou tel thème ait été repris jusque par les contributeurs de l'hebdomadaire eux-mêmes¹¹, l'idée d'un simple décompte nous paraît moins informatif que de considérer les associations thématiques que produisent ces « unes », parmi lesquelles figurent plusieurs « unes » évoquant la thématique religieuse¹².

On a ainsi plutôt souhaité proposer de mettre en contexte ces apparitions de la religion dans les « unes » de *Charlie Hebdo*, en essayant de repérer les phénomènes connexes à ces représentations. Or, sur la courte période étudiée, les résultats énumérés ci-dessus suggèrent l'existence d'une « triade » thématique, associant la religion, la violence et l'actualité internationale. L'originalité de cette « triade » dans les associations thématiques que produisent les « unes » de *Charlie Hebdo* ne peut toutefois pas être établie à partir d'un corpus aussi réduit que celui sur lequel nous avons pu travailler.

L'analyse présentée dans ce texte nous incite donc à avancer plusieurs pistes de recherche complémentaires. D'une part, il serait certainement intéressant de

¹¹ Cf. « Aux Etats-Unis, 'Charlie Hebdo' défend la liberté d'expression », *Le Monde*, 2 mai 2015.

¹² De la même manière, bien que les personnages religieux figurent certainement dans le « palmarès » des personnages les plus représentés par *Charlie Hebdo* depuis sa création, ces représentations ne nous semblent pas pouvoir faire l'objet d'un traitement numérique du type de celui qu'Alain Chenu a mis en oeuvre à partir des couvertures de *Paris Match*; cf. Alain Chenu, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de *Paris Match*, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°1, 2008, p. 3-52.

reproduire l'analyse sur plusieurs périodes distinctes de *Charlie Hebdo*, de manière à pouvoir comparer les associations thématiques dans le temps. D'autre part, il serait certainement tout aussi intéressant de comparer Charlie Hebdo à d'autres titres de presse hebdomadaires, telles que *L'Express*, *Le Point*, ou *Valeurs Actuelles*.¹³ Enfin, une analyse plus avancée ne pourra faire l'économie d'une analyse des conditions de production de ces « unes »¹⁴, qui sont intrinsèquement liées aux règles de fonctionnement de chaque rédaction¹⁵.

¹³ Cf. notamment différents articles de l'observatoire critique des médias Acrimed.org : Les « Unes » racoleuses de *Marianne* (18 août 2008) ; Denis Perais et Henri Maler, « Les « Unes » tapageuses de *L'Express* » (19 octobre 2009) ; et Mathias Reymond et Henri Maler, « Les « Unes » ascétiques du *Point* » (9 février 2010) ; cf. également Alexandre Piquard *et al.*, « A la « une » des hebdomas, Sarkozy ne fait plus vendre », *Le Monde*, 11 mai 2015.

¹⁴ Cf. notamment Nicolas Hubé, *Décrocher la « une ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.

¹⁵ Pour une enquête sur la rédaction de *Charlie Hebdo*, cf. Valérie Minerve Marin, *Charlie Hebdo ou la normalisation d'un journal contestataire*, mémoire de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003.

A Résultats par année

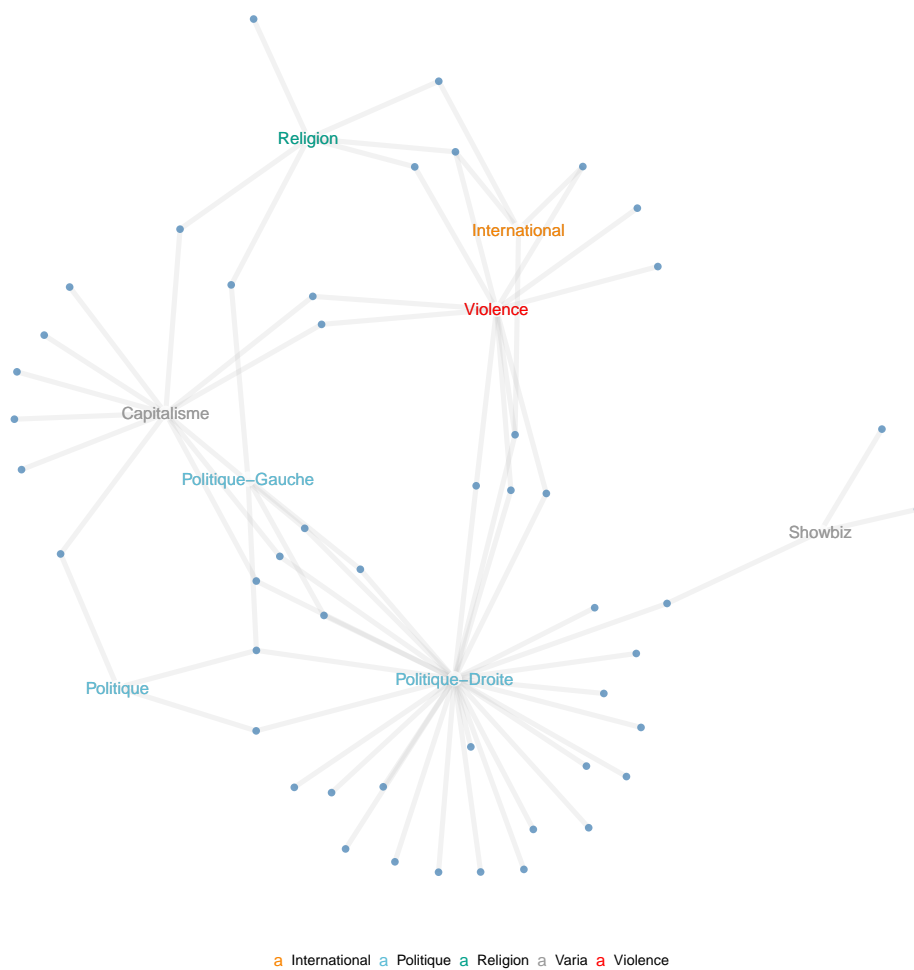


FIG. A1 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2009.

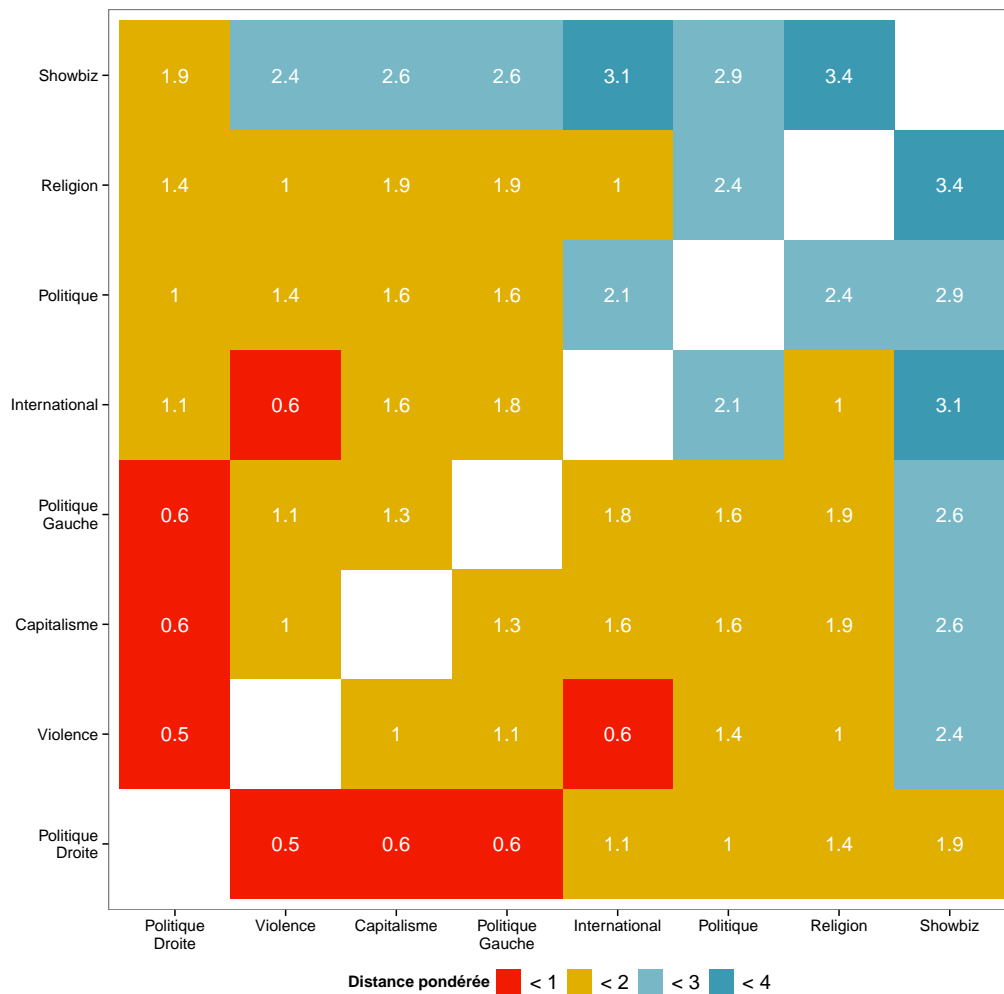


FIG. A2 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2009.

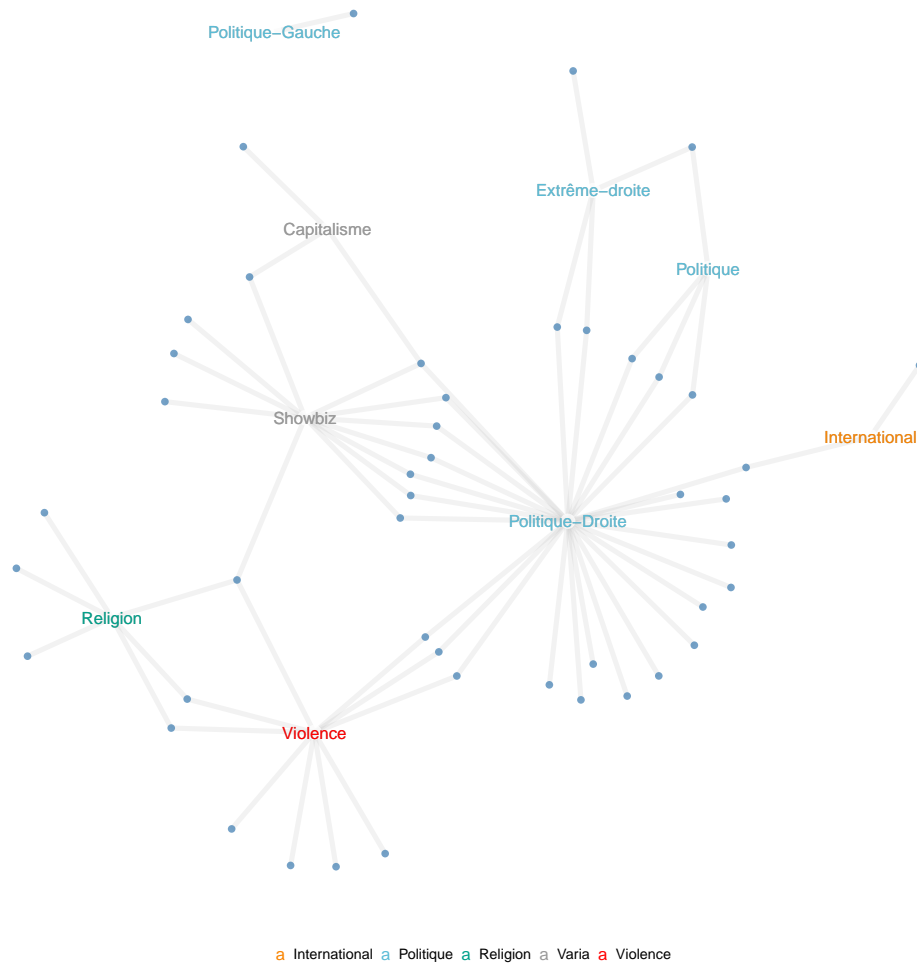


FIG. A3 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2010.

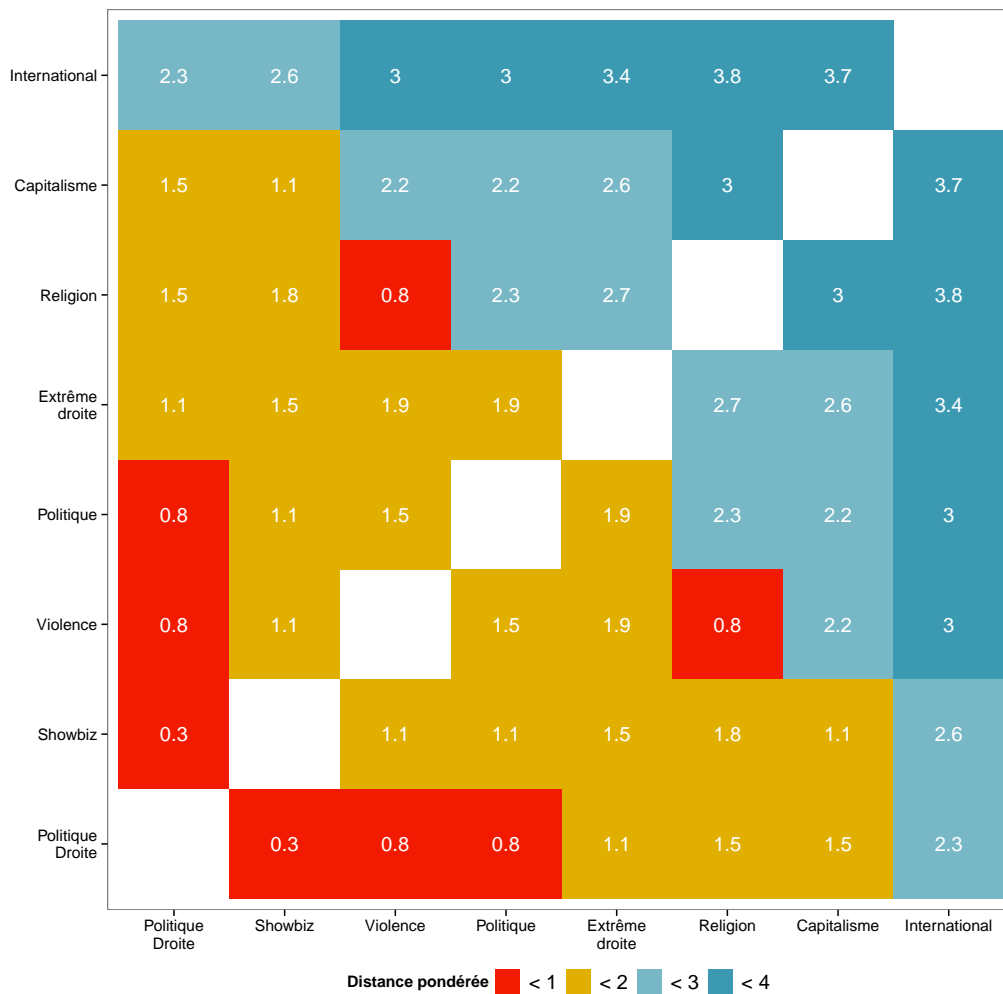


FIG. A4 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2010.

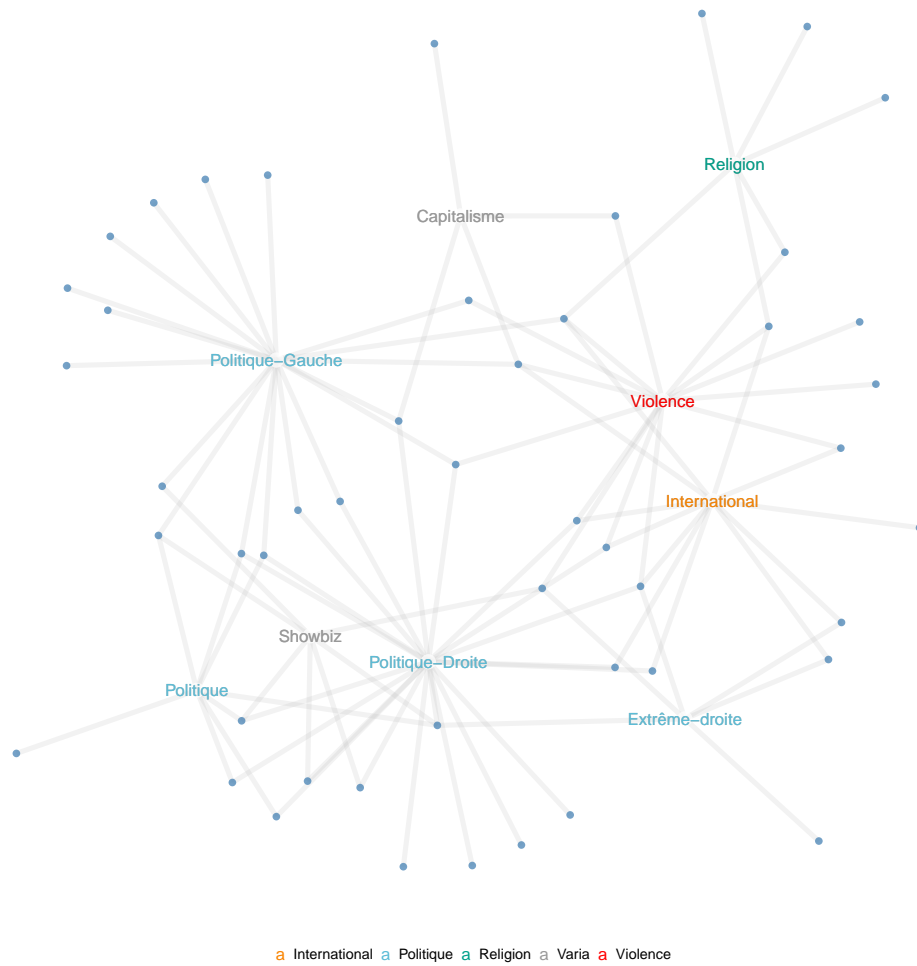


FIG. A5 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2011.

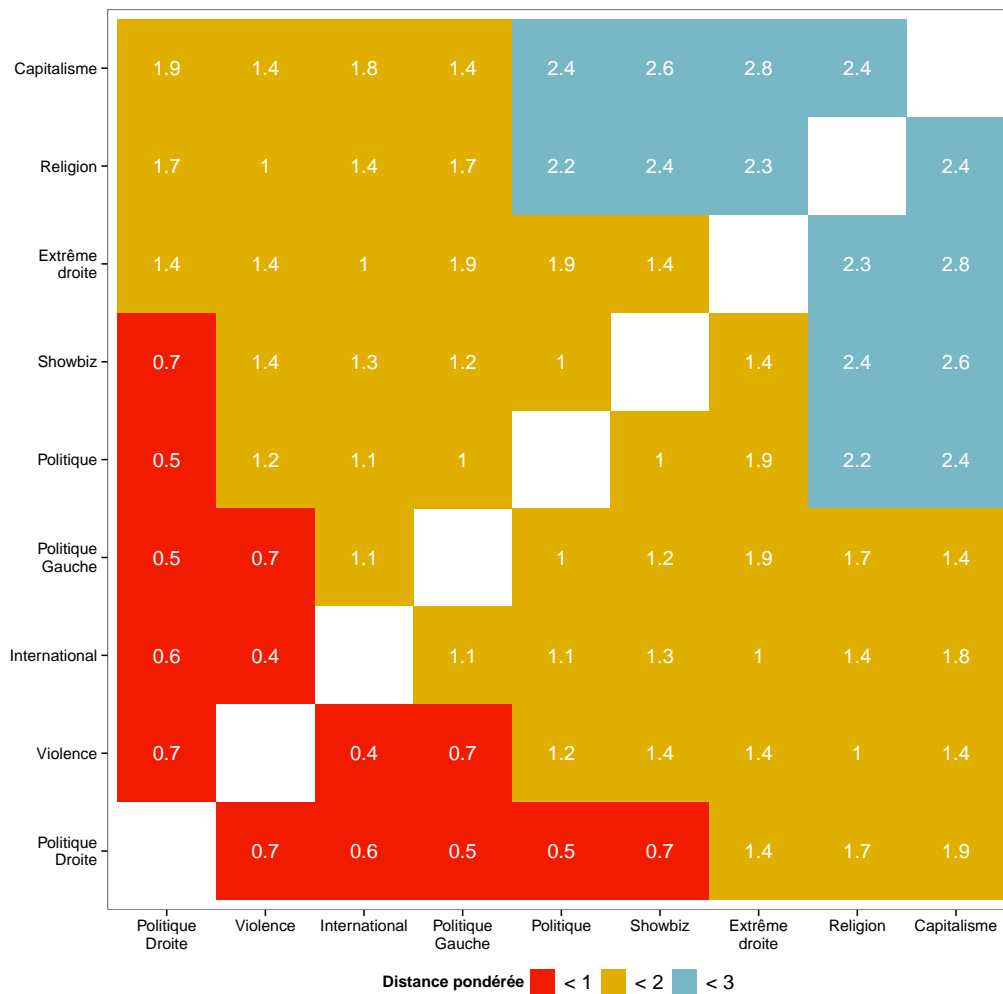


FIG. A6 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2011.

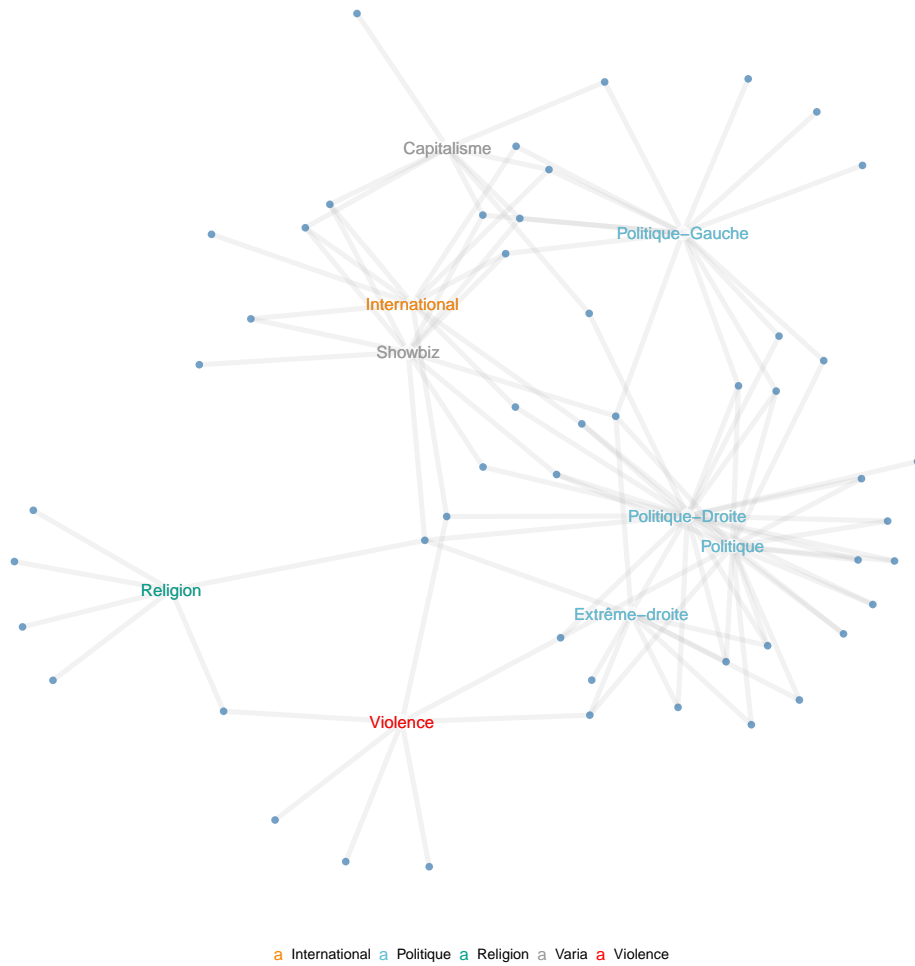


FIG. A7 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2012.

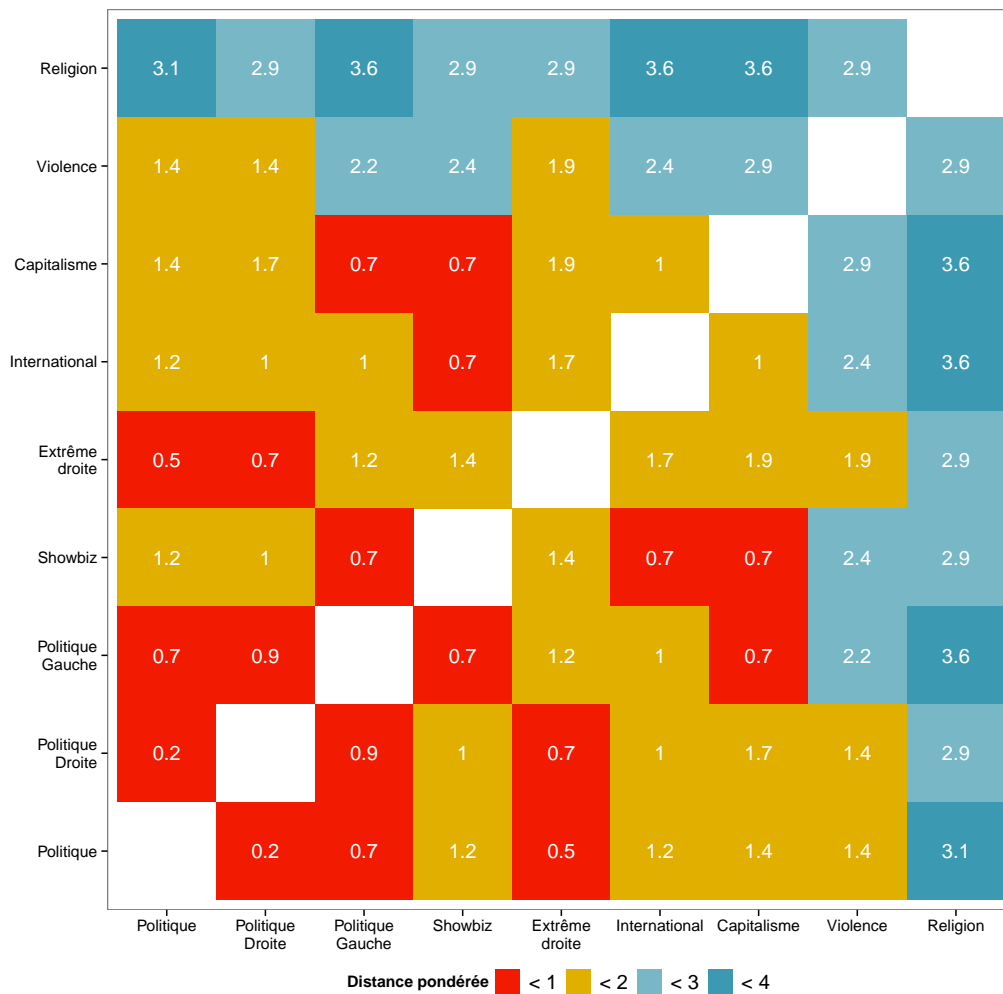


FIG. A8 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2012.

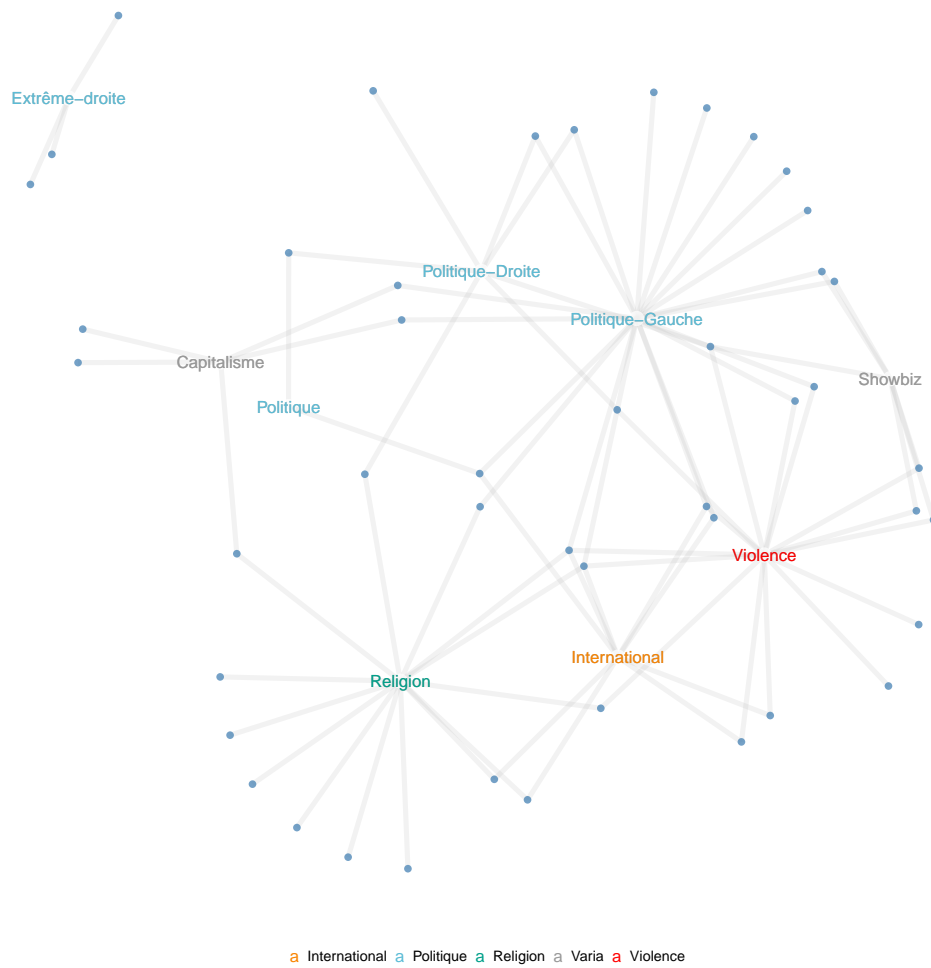


FIG. A9 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2013.

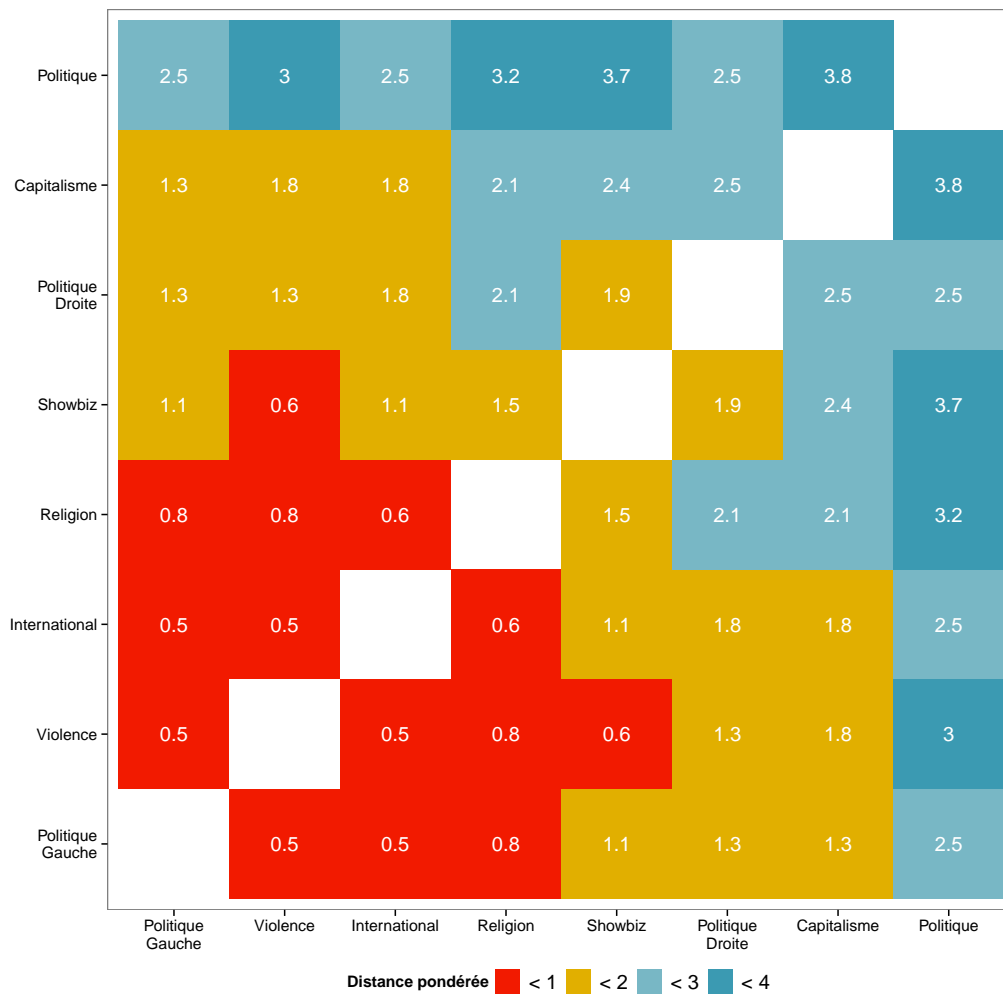
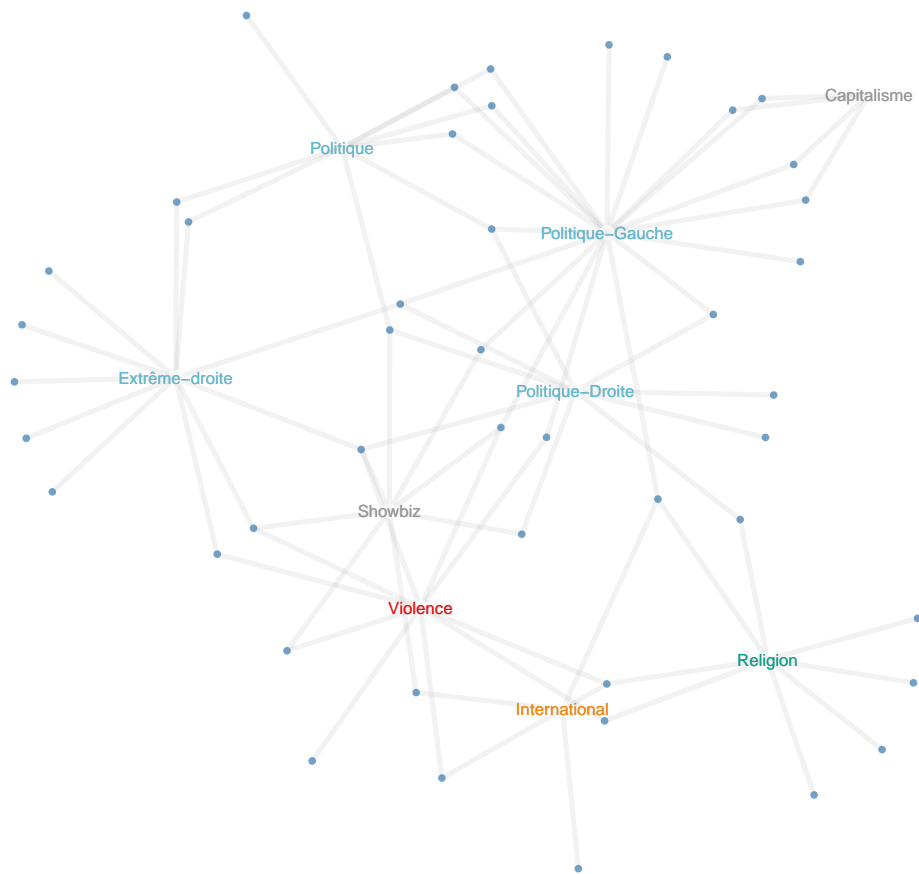


FIG. A10 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2013.



a International
 a Politique
 a Religion
 a Varia
 a Violence

FIG. A11 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2014.

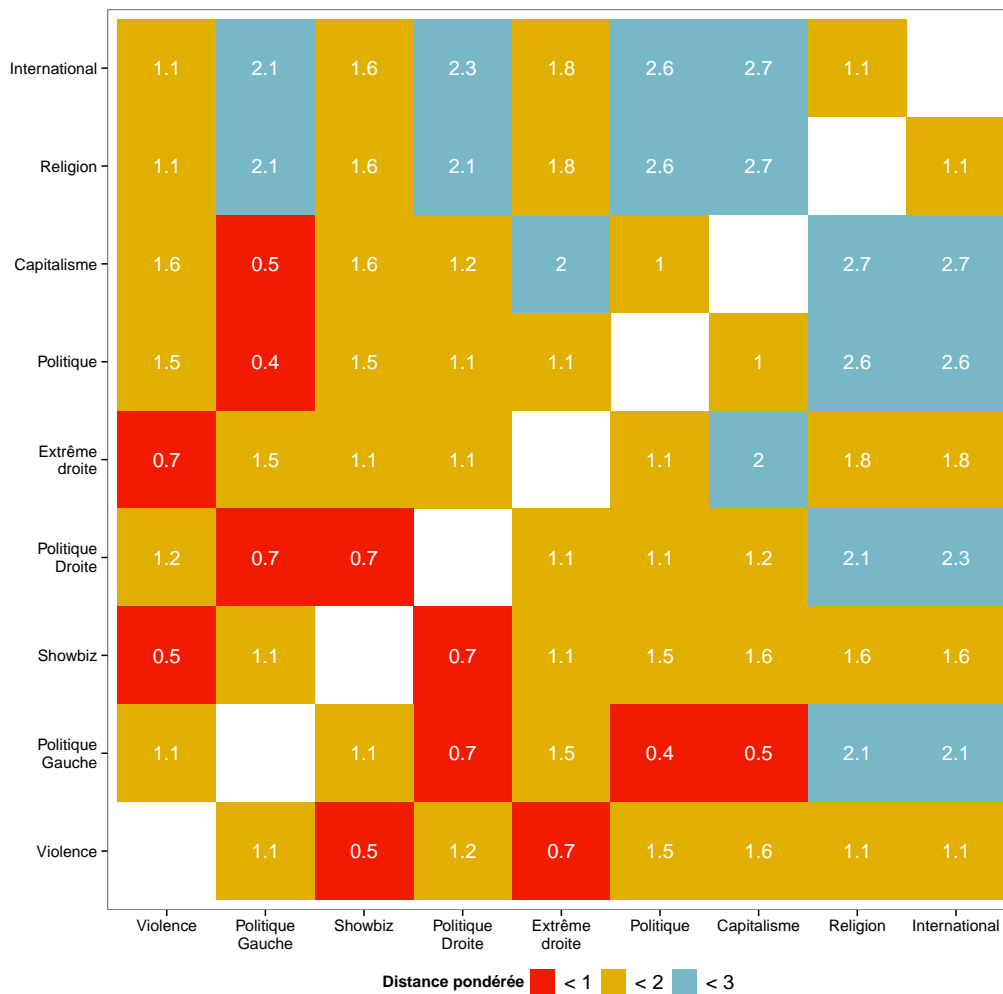


FIG. A12 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2014.

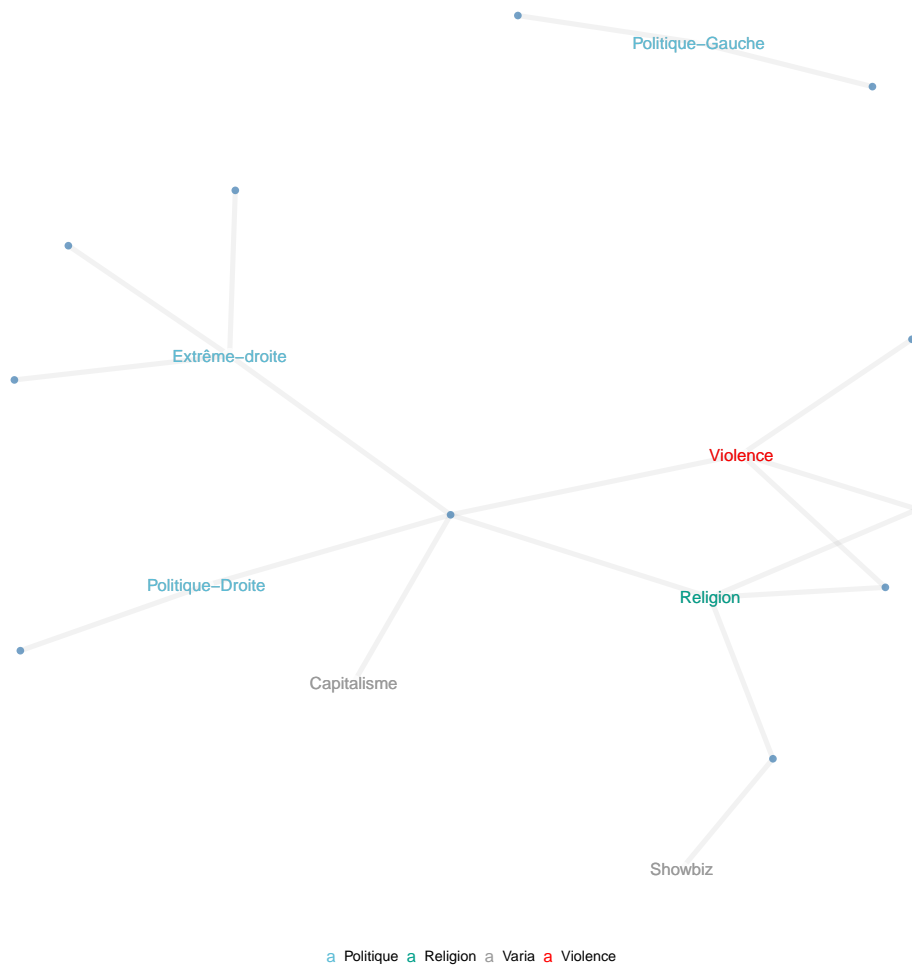


FIG. A13 : Réseau bipartite des co-occurrences thématiques de l'année 2015.

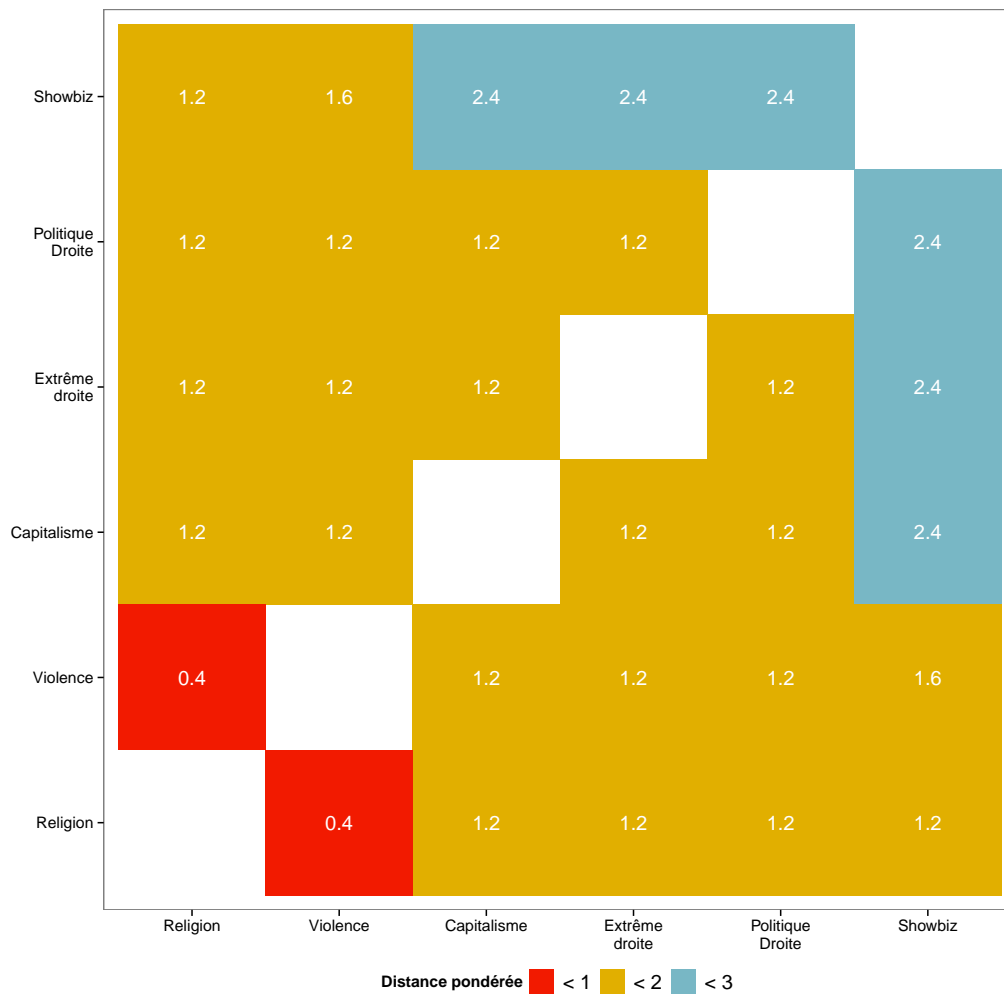


FIG. A14 : Matrice des distances entre catégories sur l'année 2015.